



Réserve Naturelle  
**BOIS DU PARC**



# Rapport d'activités et bilan financier 2020



UNION EUROPÉENNE

Projet bénéficiaire  
du Fonds européen  
de développement régional



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE -  
FRANCHE - COMTÉ

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement



Conservatoire  
d'espaces naturels  
**Bourgogne**



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS  
DE BOURGOGNE

Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

Adresse du bureau de la réserve naturelle :  
9bis rue de l'Hôpital  
89200 AVALLON

Téléphone :  
03.45.02.75.84

Mél : [reservenaturelle-boisduparc@orange.fr](mailto:reservenaturelle-boisduparc@orange.fr)

*Avec le soutien financier de :*



La Réserve Naturelle du Bois du Parc est localisée dans un méandre de la rivière Yonne et forme un promontoire embrassant la vallée. L'intérêt scientifique de la réserve naturelle est double : géologique et botanique principalement. Le premier est lié à la présence d'une barrière récifale corallienne où s'observent des colonies de coraux en position de vie. Le second au fait qu'on y trouve des espèces floristiques à affinité subméditerranéenne et une diversité d'unités de végétation. La faune n'est cependant pas en reste avec la présence d'espèces emblématiques comme le Faucon pèlerin et le Maillotin de Bourgogne, espèce endémique mondiale en danger d'extinction.

<b>Localisation</b>	Région : Bourgogne-Franche-Comté Département : Yonne (89) Commune : Mailly-le-Château
<b>Décret de création</b>	Décret n° 79-738 du 30 août 1979
<b>Organisme gestionnaire</b>	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGUIGNE Adresse : Chemin du Moulin des Etangs - 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : <a href="mailto:contact@cen-bourgogne.fr">contact@cen-bourgogne.fr</a>
<b>Coordonnées du Bureau de la réserve naturelle</b>	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE – ANTENNE 89 Adresse : 9bis rue de l'Hôpital 89200 AVALLON Tél : 03.45.02.75.84 Courriel : <a href="mailto:reservenaturelle-boisduparc@orange.fr">reservenaturelle-boisduparc@orange.fr</a>
<b>Personne ressource</b>	Maxime Jouve, Conservateur
<b>Statut foncier</b>	Superficie de 43.9 hectares dont : 100 % en propriété du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne
<b>Périmètres environnementaux</b>	SIC n° FR2600974 « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »
<b>Financement de la réserve naturelle</b>	ETAT, Europe (FEDER)

Crédits photos :

Page de couverture : *suivi du Liseron des Monts Cantabriques RNN du Bois du Parc (C. Duthu. CENB, 2020) ; Pelouses calcaires de la RNN du Bois du Parc (O.Girard. CENB, 2020) ;*

*1<sup>er</sup> page en haut à gauche : Nouveau support de présentation pour présenter les coraux de la RNN du Bois du Parc, (M.Jouve. CENB, 2020) ;*

*1<sup>er</sup> page à droite : Tente Malaise dans le cadre de l'étude des Diptères Syrphidae (M.Jouve,CENB, 2020)*

Toutes les photos du document sont de M. Jouve, CENB, sauf mention contraire dans le texte



# Sommaire

---

Préambule .....	6
Les grandes familles d'actions.....	8
Acronyme .....	8
Détails des activités 2020 .....	9
OLT 1 : faire de la réserve naturelle nationale le site vitrine au sein du géotope national de la vallée de l'Yonne .....	10
CI 1 .....	10
Finalisation de la valorisation pédagogique.....	10
OLT 2 : Favoriser la naturalité des boisements de la réserve naturelle.....	12
CS 2.....	12
Inventaires et évaluation de l'intégrité écologique des habitats forestiers par le biais des diptères syrphidés.....	12
OLT 3 : Préserver la biodiversité de la mosaïque de pelouses calcaires et des milieux associés.....	18
IP 3.....	18
Entretien des mosaïques de pelouses .....	18
OLT 4 : Favoriser l'intégration locale et la découverte du patrimoine de la réserve naturelle .....	20
MS 4 .....	20
Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux .....	20
Hors PG .....	22
Projet pédagogique de découverte de la réserve naturelle et des pelouses calcaires aux alentours .....	22
PA1.....	23
CS 10.....	24
Suivi de la fréquentation des usagers et des riverains.....	24
CS 11 .....	25
Suivis des rapaces .....	25
IP 4.....	26
Protection de la nidification du Faucon pèlerin .....	26
OLT 5 : Optimiser la gestion de la réserve naturelle.....	28
CI 4 .....	28
Entretien des outils et des équipements de la RN .....	28
EI 18.....	32
évaluation quinquennale du troisième plan de gestion .....	32
EI 19.....	34
Début de la rédaction du nouveau plan de gestion .....	34
MS 6 .....	35
Assurer la gestion administrative et financière de la réserve naturelle .....	35
Récapitulatif de l'ensemble des actions et taux de réalisation de la programmation 2020.....	36
Moyens humains et financier .....	38
Rapport humain et financier 2020.....	39
Budget prévisionnel 2021 .....	41
Liste des productions écrites en 2020 .....	43
ANNEXES .....	44

# Préambule

---

Ce présent rapport rend compte de l'activité du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et de ses partenaires au sujet des actions entreprises durant l'année 2020 sur la réserve naturelle du Bois du Parc. Cette année 2020 est une année charnière entre la fin du 3<sup>ème</sup> plan de gestion et le nouveau plan de gestion qui sera finalisé en 2021. Les actions sont donc rattachées au code de l'ancien plan de gestion et sont présentées comme telles.

En tout, 23 mesures ont été mises en œuvre cette année sur la réserve naturelle du bois du Parc. Un effort particulier a été fourni cette année, pour la bonne réalisation et finalisation de l'évaluation du 3<sup>ème</sup> plan de gestion, le commencement de la rédaction du 4<sup>ème</sup> plan de gestion, ainsi que pour la réalisation d'actions de gestion courante de la réserve naturelle : implantation de barrières, remplacement d'aménagements de sécurisation, implantation de panneaux réglementaires et signalétiques... Comme pour beaucoup d'entre nous, l'année a également été chamboulée par la pandémie mondiale et les actions d'accueils aux publics ont été les plus impactées avec beaucoup d'annulation et peu de réservation de groupes.

Selon l'importance des actions et leur nature, le niveau de détail, exposé dans ce document, ne sera pas le même pour toutes les actions. Certaines mesures, notamment de routine, ne seront pas détaillées afin de ne pas alourdir le document et ainsi de faciliter sa lisibilité.

Néanmoins, tout complément d'informations peut être apporté par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne sur demande.

Les mesures « phares » de l'année 2020, présentées en détail, par Objectif à Long Terme (OLT), sont les suivantes :

## **OLT 1 : « Faire de la réserve naturelle nationale le site vitrine au sein du géotope national de la vallée de l'Yonne »**

- CI 1 : Finalisation de la valorisation pédagogique (boîtes à fossiles+pupitres)

## **OLT 2 : « Favoriser la naturalité des boisements de la Réserve Naturelle »**

- CS 2: inventaire et évaluation de l'intégrité écologique des habitats forestier par les syrphes

## **OLT 3 : « Préserver la biodiversité de la mosaïque de pelouses calcaires et des milieux associés »**

- IP 3 : entretien des mosaïques de pelouses par débroussaillage

## **OLT 4 : « Favoriser l'intégration locale et la découverte du patrimoine de la réserve naturelle »**

- MS 4 : Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux
- CS 10 : suivi de la fréquentation des usagers et des riverains,
- CS 11 : suivis des rapaces de falaises,
- IP 4 : protection de la nidification du Faucon pèlerin,
- Projet pédagogique de découverte de la réserve naturelle et des pelouses calcaires aux alentours

## **OLT 5 : « Optimiser la gestion de la réserve naturelle »**

- CI 4 : entretien des outils et des équipements de la réserve : entretien de la carrière des quatre pieux pour visibilité
- EI 18 : évaluation quinquennale du troisième plan de gestion
- EI 19 : début de rédaction du nouveau plan de gestion
- MS5 : réunion du comité de gestion (rédaction du rapport d'activités et du bilan Financier, organisation du comité de gestion)
- MS 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la réserve naturelle

**- OLT 6 : « Faire de la Réserve naturelle un territoire de recherche pour la connaissance de la biodiversité nécessaire à sa gestion »**

Un tableur en fin de rapport présentera plus succinctement les autres actions, non détaillé dans le rapport d'activités.

- EI 6 : Construction et alimentation d'un tableau de bord de la gestion de la réserve naturelle
- CS 8 : suivi du liseron des Monts cantabriques
- MS 1: Intégration du géotope icaunais au sein du réseau des sites géologiques remarquables français
- IP 3 : entretien des mosaïques de pelouses par débroussaillage
- CS 6 : Suivis des travaux d'entretien
- CS 7 : Suivis des lépidoptères rhopalocères
- PA 1 : réalisation d'animation et de visites guidées
- CC 4 : réédition de la plaquette de présentation de la RNN
- CC 2 : Conception et édition de la lettre annuelle écho des coraux
- SP 1 : Surveillance de la réserve naturelle

Une troisième partie du rapport sera consacrée à la présentation des moyens humains et financiers nécessaires au fonctionnement et au plan d'actions de la réserve naturelle en 2020. Une proposition de budget prévisionnel et de plan d'actions pour l'année 2021 est présentée à la fin du document.

# Les grandes familles d'actions

Les abréviations suivantes sont inscrites devant chaque type de mesure afin de savoir dans quelle famille se situe l'action (classement des familles de mesures selon le guide des plans de gestion de RNF, 2006).

MS : Management et soutien

SP : Surveillance de la réserve naturelle

EI : Etude et ingénierie

CI : Création et maintenance d'infrastructure d'accueil

IP : Intervention sur le patrimoine naturel

CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

CC : Création de support de communication

PA : Prestation d'accueil et d'animation

## Acronyme

CCAVM : Communauté de communes Avallon Vézelay Morvan

CCG : Comité Consultatif de Gestion

CENB : Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

CSRPN : Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

OLT : Objectifs à Long Terme

OFB : Office Français de la Biodiversité

RNF : Réserves Naturelles de France

RNN : Réserve naturelle nationale

SMDTECN : Syndicat mixte d'équipement touristique et environnemental du canal du Nivernais et de la rivière Yonne

STN : Syrph the Net

VNF : Voies Navigables de France

## **Détails des activités 2020**

## OLT 1 : faire de la réserve naturelle nationale le site vitrine au sein du géotope national de la vallée de l'Yonne

CI 1

Finalisation de la valorisation pédagogique

### Objectif du plan de gestion :

Accéder à une valorisation d'exception du patrimoine géologique de la RNN

### Contexte et justification de l'action :

Les deux carrières de la réserve naturelle présente un patrimoine géologique exceptionnel qu'il semble particulièrement opportun de valoriser afin de mieux faire connaître les enjeux géologiques de la vallée de l'Yonne. Ces deux sites doivent servir de point de départ et de vitrine à la découverte des géosites de la vallée de l'Yonne.

### Actions réalisées en 2020 et résultats :

En 2020, 2 pupitres ont été installés dans la carrière du Bois du Parc pour compléter les mobiliers déjà existants. Ces pupitres accueillent des exemples de fossiles les plus caractéristiques de la Réserve. Fixés solidement, les fossiles sont ainsi visibles en 3 dimensions et peuvent être touchés par les visiteurs. Pour mémoire, cette partie de la réserve n'est accessible que dans le cadre de visite accompagnée ce qui limite les risques de vandalisme.



*Pupitre avec présentation des fossiles installés sur la carrière de Bois du Parc (CENB- 2020)*

Egalement deux bacs à fossiles ont été installés sur le carreau de la carrière afin que les plus jeunes découvrent la géologie de manière pragmatique en recherchant des fossiles. Ainsi, l'accompagnateur du CEN ou le professeur peut donc étayer son propos en fonction des objets géologiques trouvés. L'intégralité des fossiles mis dans les bacs est issue de la purge de la paroi de la carrière et ne revête pas un enjeu de conservation particulier.



*Bac à fossile en cours d'installation (CENB – 2020)*

**Suites à donner :**

Dans le prochain plan de gestion un objectif d'entretien et de maintenance de ces supports sera affiché.

## OLT 2 : Favoriser la naturalité des boisements de la réserve naturelle

CS 2

**Inventaires et évaluation de l'intégrité écologique des habitats forestiers par le biais des diptères syrphidés**

### Objectif du plan de gestion :

Poursuivre la caractérisation de la naturalité des habitats forestiers

### Contexte et justification de l'action :

Les boisements de la réserve naturelle portent encore les traces des exploitations passées en certains lieux. Les habitats forestiers sont relativement jeunes. L'exploitation a réellement cessé depuis environ 70 ans. Dans le cadre de cet objectif opérationnel : poursuivre la caractérisation de la naturalité des habitats forestiers, cet indicateur : les syrphes (famille appartenant à l'ordre des mouches, connue pour leur mimétisme envers les hyménoptères (abeilles, guêpes, bourdons...) paraît particulièrement pertinent. En effet, ces diptères sont bien connus en France et de certains gestionnaires de milieux naturels. Avec une grande diversité spécifique (un peu moins de 560 espèces), une valence écologique faible (espèces spécialistes et attachées à des paramètres bien définis pour effectuer leur cycle de vie) les syrphes constituent un bio-indicateur tout indiqué. De plus, l'écologie de ces espèces est particulièrement bien renseignée. Les habitats, micro-habitats et trait de vie d'environ 95 % des espèces françaises sont décrits et codés dans la base de données "Syrph the Net" initiée par le docteur Martin C.D. Speight, relayée et amendée par le groupe Inter-réseau Syrphes porté par Réserves naturelles de France. C'est auprès de ce groupe que le CEN Bourgogne s'est rapproché pour réaliser cette étude.

Ainsi, l'approche par les diptères syrphidés permet de compléter les autres indicateurs concernant le diagnostic écologique des habitats forestiers de la Réserve naturelle.

De plus, cette étude qui s'est déroulée sur deux années, 2019 et 2020 permet d'appréhender également ce groupe totalement méconnu sur la réserve naturelle et donc de décrire la présence de nouvelles espèces pour la région Bourgogne et le département de l'Yonne.

### Actions réalisées en 2020 et résultats :

2020 est la seconde année de campagne de cette étude et l'année également de l'analyse des résultats et de la rédaction du rapport par nos partenaires et collègues « Les amis de la réserve naturelle du Lac de Remoray ». Cette seconde année de campagne fait suite au travail réalisé par Marion Moulin, service civique au CEN Bourgogne en 2019, et aidé par « Les amis de la réserve naturelle du Lac de Remoray », organisme gestionnaire de la Réserve naturelle du Lac de Remoray, dont une partie de l'équipe est spécialisée sur l'identification des syrphes et membres actifs du groupe inter réseau « Syrphes ».

Cette étude a fait l'objet d'un rapport (cf. document de référence, disponible sous ce lien : [https://www.researchgate.net/publication/350382449\\_Diagnostic\\_ecologique\\_de\\_la\\_Reserve\\_naturelle\\_nationale\\_du\\_Bois\\_du\\_Parc\\_Mailly-le-Chateau\\_89\\_par\\_la\\_methode\\_Syrph\\_the\\_Net](https://www.researchgate.net/publication/350382449_Diagnostic_ecologique_de_la_Reserve_naturelle_nationale_du_Bois_du_Parc_Mailly-le-Chateau_89_par_la_methode_Syrph_the_Net)). Cette fiche de rapport d'activités reprend alors uniquement les grandes lignes et les conclusions de ce rapport rédigé par Hadrien Gens, Bruno Tissot et Romain Decoin.

### Objectifs :

**Approfondir la compréhension du fonctionnement et le diagnostic des habitats forestiers, tout en apportant de nouvelles connaissances sur l'entomofaune de cet espace naturel protégé.** Cet objectif large et ambitieux peu se détaillé en objectif secondaire plus précis, commun à tous les sites qui bénéficient de l'analyse "Syrph The Net" :

- caractériser les communautés syrphidiennes du site,
- analyser et comparer les assemblages d'espèces ainsi piégées selon la méthodologie Syrph the Net,
- identifier les dysfonctionnements écologiques des habitats,
- préciser les enjeux de conservation et orienter les actions de restauration

### Principe de la méthode :

Elaborée par Martin C.D. Speight dans les années 1990 suite à l'important recueil de données qu'il a réalisé sur l'écologie larvaire des syrphidés d'Europe, la méthode repose sur la comparaison de la liste d'espèces de syrphes "attendues" (prédites) à celle des espèces "observées" (capturées) dans le but d'obtenir un indicateur de milieu : **l'intégrité écologique.**

Les espèces observées sont capturées de manière standardisée par tente Malaise (Malaise, 1937), qui est un piège à interception passif et aléatoire. Seuls les imagos volants sont interceptés par ce piège. En sachant que les imagos ont une faible dispersion (moins de 500m hors migrants), l'utilisation des caractères indicateurs des espèces à l'état larvaire est rendue possible pour établir un diagnostic écologique.

### Echantillonnage et mise en place du protocole :

Deux tentes Malaise ont été mises en place sur la réserve naturelle au cours de l'année 2019 et deux autres tentes ont été installées en 2020 à deux autres endroits afin d'effectuer un échantillonnage complet des habitats syrphologiques de la réserve naturelle



*TM 3 en lisière de chênaie-charmaie, posée en 2019*



*TM 4 posé dans une pelouse intraforestière*



*TM 137 proche des forêt de ravin et de la chênaie charmaie*



*TM 138 posé en 2020 proches d'une chênaie pubescente et de la chênaie-charmaie*

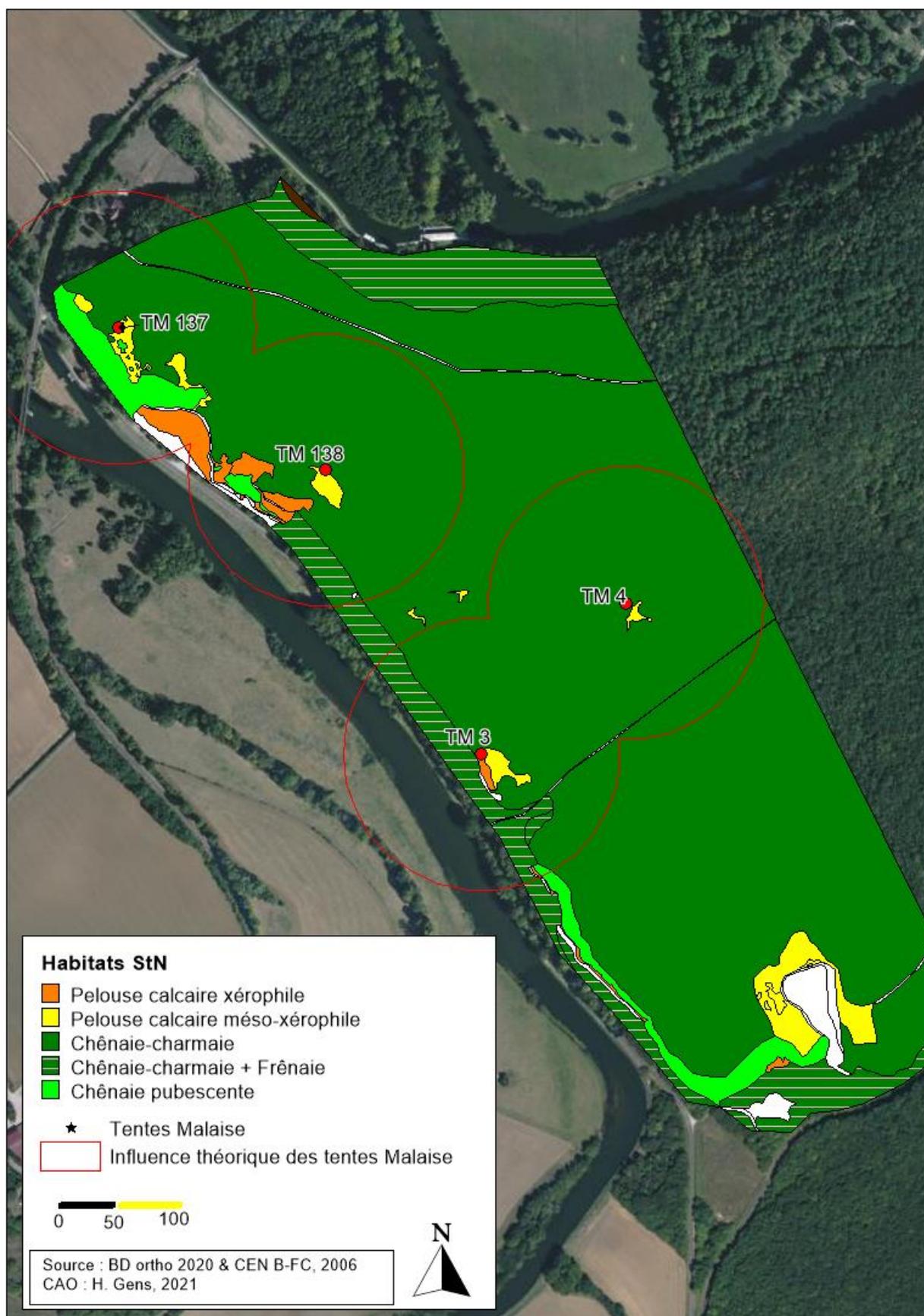


Figure 1 : Localisation cartographique des quatre tentes Malaises et habitats STN

Résultats principaux :

### Contributions à la connaissance :

**78 espèces ont été répertoriées dans la RNN du Bois du Parc** (47 espèces en 2019 et 61 en 2020), pour 2885 syrphes déterminés dans les 4 tentes Malaise (905 en 2019 et 1980 en 2020) (cf. annexes 3). L'ensemble des données déterminées par Hadrien GENS, Marion MOULIN et Bruno TISSOT a été confirmé via la collection de référence validée par Martin C.D. SPEIGHT

Parmi ces espèces, **6 sont de nouvelles mentions pour la Bourgogne** : *Cheilosia impudens*, *Eumerus funeralis*, *Eumerus sogdianus*, *Paragus flammeus*, *Paragus quadrifasciatus* et *Pipizella virens*. La connaissance de la faune départementale étant assez limitée, **49 espèces sont de nouvelles mentions pour le département de l'Yonne** et 23 n'avaient été observées qu'en 2020 ! (Speight, 2020 ; Fleury, 2020).

Trois espèces à plus fort enjeu sont menacées d'extinction en France (StN, 2020) :

- ***Eumerus clavatus*** est lié aux ourlets, lisières forestières ensoleillées (plutôt hêtraie), aux clairières et zones ouvertes à un sol nu ou avec des ronces (*Rubus sp.*) et autres plantes basses, mais son écologie larvaire n'est pas connue. L'espèce est ici en limite septentrionale de sa répartition en France.

- ***Eumerus uncipes***, espèce la plus abondante dans les tentes Malaise (687 individus) est liée aux mêmes habitats que la précédentes mais à tendance plus thermophile (fourrés de chênaie).

- ***Rhingia rostrata*** est lié aux forêts humides de feuillus, plutôt de hêtres. La femelle pond les œufs sur la face inférieure des feuilles à proximité immédiate de fèces de mammifères (fumier notamment, laissées). Sa présence peut s'expliquer par la présence de plusieurs hêtres dans la chênaie-charmaie-hêtraie que le système StN ne peut pas traiter comme tel.

### Qualité de la description des habitats via la méthode "Syrph The Net" :

En prenant en compte ces 7 habitats, le taux de description atteint 77 %, avec 60 espèces au rendez-vous sur les 78 observées, correspondant à une très bonne description des habitats selon la méthodologie StN.

Les 7 habitats du site d'étude présentent des intégrités écologiques moyennes (43 %) à excellentes (88 %) :

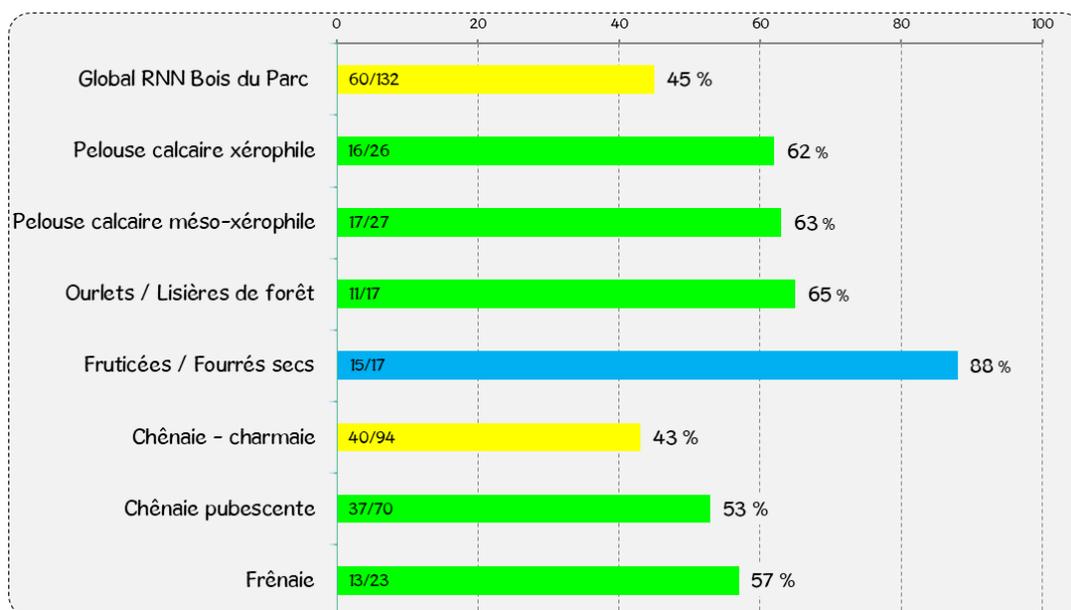
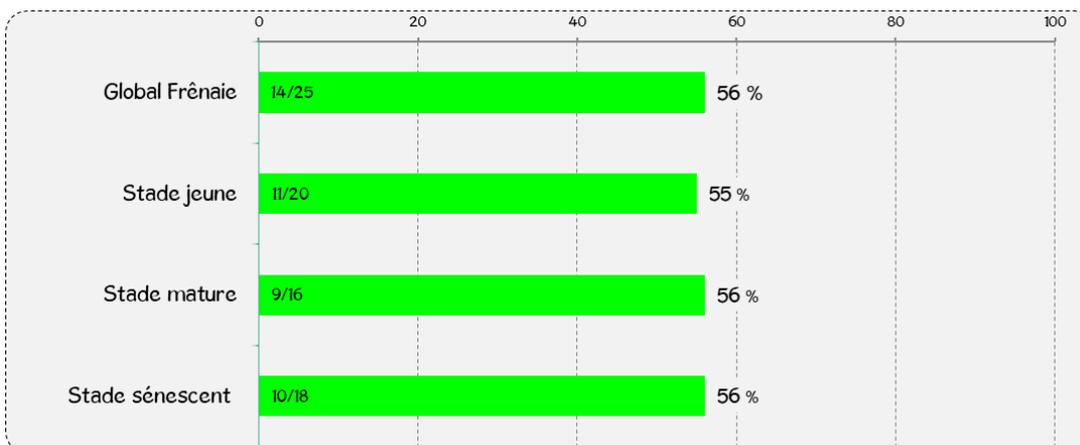
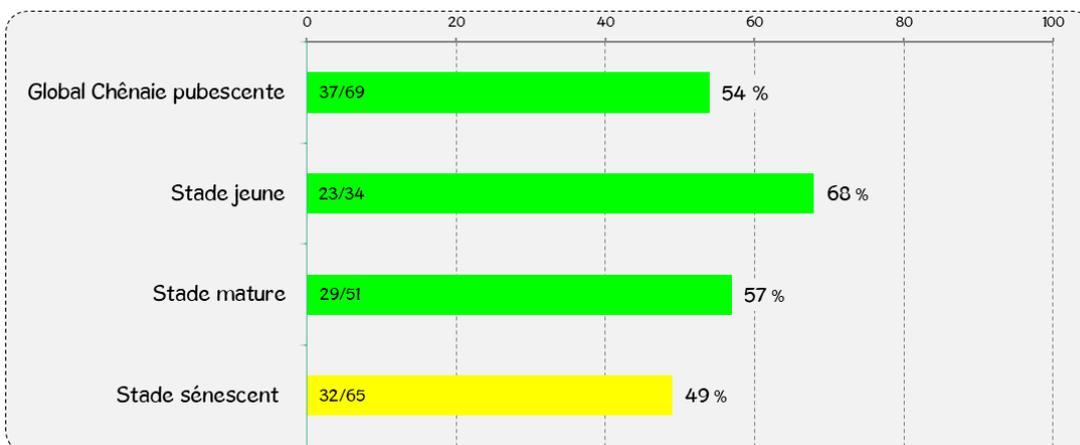
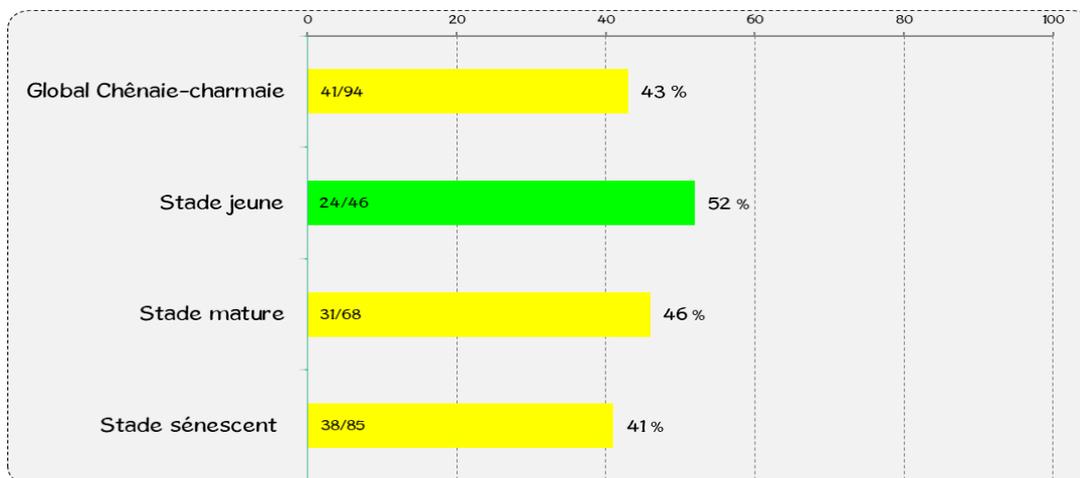


Figure 2 : intégrités du site dans sa globalité et selon les grands types d'habitats

### Focus sur les habitats forestiers :

Sur les 116 espèces prédites pour l'ensemble des habitats forestiers, 53 espèces sont au rendez-vous et 63 sont manquantes : cet habitat obtient **une intégrité écologique moyenne, égale à 45 %**.

Il est possible de mesurer l'intégrité écologique des stades de maturité (jeune, mature et sénéscent) de chaque peuplement.



- La chênaie-charmaie, l'habitat dominant de la réserve naturelle, obtient la moins bonne intégrité écologique. Cette moins bonne fonctionnalité se retrouve surtout au stade sénéscent de ce peuplement, mais déjà au stade mature.
- Un manque de maturité est également constaté et quantifié dans la chênaie pubescente, dont le stade mature reste néanmoins encore bon.
- Aucune différence entre ces trois stades de développement du peuplement n'est observée dans la frênaie, indiquant la présence d'arbres plus matures en comparaison aux autres peuplements. On peut supposer que les autres essences (érables, tilleuls, hêtres et ormes, moins sélectionnées

par la sylviculture) qui accompagnent le frêne dans les stations à sol plus profond (chênaie-charmaie-hêtraie) ou/et dans les secteurs de pente (tillaie sur bloc) possèdent des intégrités écologiques similaires que celle de la frênaie aux trois stades de maturité.

L'objectif inscrit dans le plan de gestion de favoriser la naturalité des boisements de la réserve naturelle (LATITUDE & CENB, 2014) est tout à fait pertinent eu égard à ces résultats quantifiés comme moyens. Le vieillissement de ces boisements, notamment de la chênaie-charmaie, est indispensable pour répondre à cet objectif.

#### *Typicité des habitats forestiers*

On peut considérer certaines espèces comme plus spécialistes, n'étant attendues que dans les pelouses ou seulement dans les habitats forestiers, et d'autres plus généralistes, attendues à la fois dans les pelouses et les habitats forestiers.

A la différence du cortège de syrphes des pelouses, le cortège des syrphes spécialistes des habitats forestiers (non attendus dans les pelouses) comprend plus d'espèces manquantes que d'espèces au rendez-vous : sur les 64 espèces plus spécialistes attendues, 38 % (24/64) sont au rendez-vous et 62 % (40/64) sont manquantes. Les habitats forestiers de la RNN du Bois du Parc accueillent un cortège de syrphes banalisé et appauvri par rapport à un état de référence supposé comprenant un nombre plus élevé d'espèces spécialistes.

**→ Avec une intégrité écologique globale de 45 %, les boisements sont bien moins fonctionnels que les pelouses, notamment la chênaie-charmaie, avec des carences importantes mesurées dans le bois sénescant et le bois mort, en lien avec l'absence d'un cortège conséquent d'espèces de syrphes liées aux microhabitats associés (carries, bois pourri, galeries de coléoptères, coulées de sève, etc.).** De plus, le cortège de syrphes semble banalisé avec l'absence d'une partie importante des espèces spécialisées (dont les saproxyliques).

#### **Suites à donner**

Cette étude a clairement mis l'intérêt et l'importance d'étudier plus précisément l'entomofaune de la réserve naturelle. Les découvertes réalisées permettent de poser de nouvelles questions et d'orienter les itinéraires de gestion. Le prochain plan de gestion tentera de rattraper le retard de connaissance et de suivis sur différentes groupes taxonomiques d'insectes.

#### **Document de référence :**

GENS H., DECOIN R. & TISSOT B., 2021. Diagnostic écologique de la Réserve naturelle nationale du Bois du Parc (Mailly-le-Château - 89) par la méthode « Syrph the Net », Rapport d'étude, Les amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Labergement Sainte Marie, France, 23 p. et annexes.

MOULIN M. & JOUVE M., 2019 – Première approche du diagnostic écologique des habitats forestiers de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (89) par la méthode « Syrph the Net », Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc, CEN Bourgogne, Avallon. 36 p.



*Sericomyia silentis*, espèce de Syrph(e) Hadrien GENS

## OLT 3 : Préserver la biodiversité de la mosaïque de pelouses calcaires et des milieux associés

IP 3

Entretien des mosaïques de pelouses

### Objectif du plan de gestion :

Entretien et restaurer l'ensemble des pelouses calcaires et des milieux associés

### Contexte et justification de l'action :

En 2015, un nouvel itinéraire de gestion a été proposé pour la gestion des pelouses. Cet itinéraire plus rigoureux et plus régulier prévoit un passage annuel et de l'export sur toutes les pelouses mésophiles à mésoxérophiles. 2020 est la cinquième année d'application de cet itinéraire.

L'objectif de l'action est toujours le même : les travaux visent à maintenir les secteurs de pelouses calcaires et les ourlets pré-forestiers en bon état de conservation, avec un degré d'ouverture suffisant pour le maintien d'espèces floristiques et faunistiques à enjeux et structurants les habitats de pelouses.

### Actions réalisées en 2020 et résultats :

En 2020, l'équipe technique du CEN Bourgogne est intervenue du 5 au 7 octobre, à 4 agents. L'opération s'est déroulée comme les années précédentes : Fauche manuelle à la débroussailleuse, puis export en lisière à l'aide de souffleurs de feuilles. une attention particulière été portée cette année pour essayer de ne pas créer un bourrelet en lisière avec les rémanents de fauche. Ces derniers ont donc été déplacés dans la mesure du possible un peu plus loin en sous bois. L'ensemble des pelouses visées par la mesure ont pu être traitées cette année.

Les zones témoins ont été préservées.



*Fauche en cours (G.AUBERT, 2020)*



*Export à l'aide d'un souffleur (G.AUBERT, 2020)*



*Vue avant après sur un des secteurs réalisé (CENB, 2020)*

### **Suites à donner**

Le prochain document de gestion préconisera des itinéraires techniques de gestion des pelouses dans la continuité de ce qui est réalisés depuis 5 ans.

### **Document de référence :**

ARDOUIN A. 2016. Mesure E15 : Etablissement d'une méthode de suivi des travaux- version actualisée. CENB, Fenay, 9 p.



*Pelouse de la réserve naturelle en début d'été (O. Girard – CENB, 2020)*

## OLT 4 : Favoriser l'intégration locale et la découverte du patrimoine de la réserve naturelle

MS 4

Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux

### Objectif du plan de gestion :

Prendre en compte les programmes et les projets au sein et à proximité de la réserve naturelle

### Contexte et justification de l'action :

Pour s'inscrire dans son territoire, à la fois par le rayonnement que peut provoquer une réserve naturelle mais aussi pour anticiper les impacts de pratiques extérieures sur l'état de conservations des milieux et des espèces de la réserve naturelle, le conservateur, prend part aux projets locaux.

### Actions réalisées en 2020 et résultats :

Plusieurs projets ont été suivis cette année :

- projets de dynamisation de son territoire et de mise en valeur des atouts touristiques de la mairie de Mailly-le-Château,
- Déclassement et vente de la Maison éclusière n°61.



*Maison éclusière au droit de la réserve naturelle (M. Jouve - CENB, 2018)*

Après quatre années de procédure la maison éclusière n°61 au droit de la réserve naturelle du Bois du Parc a été déclassée par arrêté du 25 août 2020. Cet arrêté qui porte le déclassé de parcelles du domaine public fluvial confié à VNF sur le territoire de la commune de Mailly-le-Château, officialise la possibilité de racheter ce lieu.

En 2016, le conservatoire d'espaces naturels avaient fait le tour des Conseils municipaux des communes du territoire afin de rappeler l'enjeu géologique du récif corallien de la vallée de l'Yonne et aussi pour informer les élus de ce projet de déclassé.

L'idée proposer par le CEN bourgogne était de réaliser en lieu et place de cette ancienne maison éclusière un projet de territoire :

- Un point d'informations,
- Une halte pour les touristes
- Un accueil et un espace muséographique lié à la réserve naturelle.

Le conservatoire a suivi de près ce déclassé et la vente mais étant une association, le Conservatoire n'est pas propriétaire.

Finalement la commune de Mailly-le-château et e Conservatoire ont décidés de s'associer afin de monter un projet commun sur ces parcelles et cette maison éclusière.

Pour les autres projets, le Cen reste un partenaire particulier de la commune de Mailly-le-Château et il est prêt à l'aider dans ces différentes démarches touchant à son champ de compétence.

Un lien resserré a été tissé également avec l'animatrice natura 2000 et les projets sur le site natura 2000 dans lequel est inscrit la RN sont connus, discutés et débattus avec le CEN.

#### **Suites à donner :**

La commune de Mailly-le-Château et le Cen Bourgogne vont continuer leurs démarches communes en 2021 afin de concrétiser ce projet.

Le Cen continuera à suivre les projets des différents acteurs à proximité du site : CCAVM avec Natura 2000, le Syndicat mixte d'équipement touristique et environnemental du canal du Nivernais et de la rivière Yonne et le Conseil départemental pour la vélo route notamment

#### **Partenaires :**

Mairie de Mailly-le-Château  
Mairie de Merry-sur-Yonne  
CCAVM  
SMEDTCN  
Conseil Départemental de l'Yonne

<b>Hors PG</b>	<b>Projet pédagogique de découverte de la réserve naturelle et des pelouses calcaires aux alentours</b>
----------------	---

**Objectif du plan de gestion :**

Sensibiliser et faire découvrir la réserve naturelle et ses actions

**Contexte et justification de l'action :**

Cette action a été réalisée dans le cadre d'une réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt porté par le Conseil Départemental de l'Yonne. Le CEN Bourgogne a conçu un projet pédagogique de découverte des pelouses calcaires et récifs coralliens de la vallée de l'Yonne

**Actions réalisées en 2020 et résultats :**

En 2020, un projet pédagogique de découverte de la réserve et des pelouses calcaires aux alentours avait été programmé avec plusieurs sorties sur le terrain et des interventions en classe avec une classe de 6ème du collège Denfert-Rocherot et une classe de Cm1-Cm2 de l'école de Paris à Auxerre.

La crise sanitaire et le confinement du printemps 2020 n'ont pas permis de mener à bien ce projet comme il avait été envisagé.

Le Conservatoire a réalisé 2 supports numériques à destination des élèves et des enseignants afin qu'ils puissent découvrir depuis chez eux ou leur classe les caractéristiques principales de la réserve et notamment sa géologie et ses pelouses calcaires.

Ces supports numériques ont été transmis aux enseignants qui les ont utilisés lors de leur enseignement à distance.

**Suites à donner :**

En 2021 le Conservatoire continuera d'accompagner le Conseil départemental 89 dans la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

**Objectif du plan de gestion :**

Communiquer et faire découvrir la réserve naturelle et ses actions

**Contexte et justification de l'action :**

Les animations sont un outil clé pour faire découvrir la réserve naturelle, sensibiliser tout public et asseoir l'ancrage local. En outre, la réserve naturelle du Bois du Parc constitue un site de choix pour faire découvrir la géologie aux élèves de tous âges passant par les amateurs éclairés et les professionnels. Cependant, 2020 a durement été touché par une pandémie mondiale et les différents confinements et préconisations gouvernementales n'ont pas permis d'accueillir de groupe sur la réserve naturelle ou très peu

**Actions réalisées en 2020 et résultats :**

Seulement 2 groupes scolaires sont venus visiter la carrière du Bois du Parc et profiter des supports pédagogiques au mois de juin et septembre.

Le LEGTA des Barres avec sa classe de 1<sup>er</sup> année de BTS (38 élèves) et 45 élèves de Licence 3 de l'université d'Orléans.

Au niveau, animation grand public, elles ont quasiment toutes été annulées sauf celle programmée pour les journées européennes du patrimoine. Le 20 septembre 2020, 28 personnes étaient présentes pour découvrir la carrière du Bois du Parc et les richesses dont recèle le récif corallien.



*Animation grand public à la carrière du Bois du parc (M. Jouve – CENB, photo d'archives de 2016, c'est pourquoi les personnes ne respectent pas les gestes barrières)*

**Suite à donner :**

- Poursuivre les actions d'ancrage territorial dans le prochain plan de gestion
- Initier des actions innovantes de découvertes de la réserve naturelle.

**Objectif du plan de gestion :**

Communiquer et faire découvrir la réserve naturelle et ses actions

**Contexte et justification de l'action :**

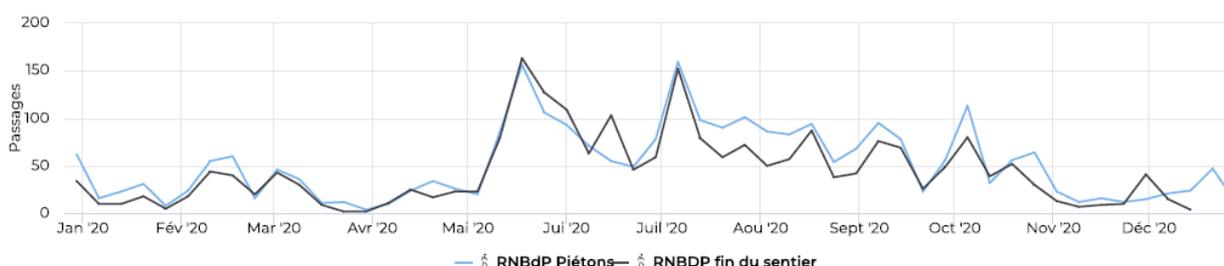
Cette action n'est pas présentée annuellement dans le rapport d'activité, mais ils nous semblaient intéressant d'analyser les chiffres de cette année, si particulière. Ainsi seront présentés les résultats de l'éco-compteur dit 'début de sentier' et ceux du second éco-compteur posé en 2018 qui se situe proche de la combe en fin de sentier

**Actions réalisées en 2020 et résultats :**

L'action consiste à relever les données des deux éco-compteurs et à les analyser via les outils de la plateforme Eco-visio, spécialisée dans l'analyse des données de fréquentation de site. Une maintenance est également réalisée sur le matériel en fin d'année.

Le rapport complet est en annexe II, les principales analyses et conclusions sont présentés dans les lignes suivantes :

- La fréquentation du sentier en libre accès est plutôt dans la fourchette haute de ce qui est connu. Le bilan de 2019 fixe une moyenne à 2215 passages sur la période 2015-2019, les résultats sont **2744 passages pour le premier éco-compteur et 2289 pour le second**, soit une **moyenne de 2516**.
- Le graphique ci-dessous, montre bien la baisse significative de la fréquentation en avril/mai, pendant la période du premier confinement et en novembre lors du second confinement. Le mois de mai et juin ont connu un pic d'activité, ce qui semblait prévisible.



- Une partie importante des personnes qui commencent le sentier font la boucle complète (seulement 10% de passage en moins sur le second éco-compteur),
- Le jour le plus fréquenté est le dimanche.

*Remarque : les passages de 22h00 à 6h00 du matin ont été retirés des résultats, ils correspondent dans la grande majorité à des passages de faune sauvage.*

**Suites à donner :**

Continuer à étudier la fréquentation

**Document de référence :**

JOUVE M., 2019. CS10 : Suivis de la fréquentation des usagers et des riverains – *Bilan sur la durée du 3<sup>ème</sup> plan de gestion* – Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc. CENB, Fenay. 22p.

**Objectif du plan de gestion :**

Poursuivre la prise en compte de la biodiversité rupestre de manière partenariale sur la vallée de l'Yonne.

**Contexte et justification de l'action :**

Le CENB a externalisé ce suivi par voie de prestation à la LPO depuis 2015 et sur l'ensemble de la période du plan de gestion. Ainsi, la LPO effectue le suivi et le CENB reste maître d'œuvre sur la mise en place du dispositif de protection (mesure IP4) depuis 2015.

**Actions réalisées en 2020 et résultats :**

Le conservateur de la réserve reste en contact étroit avec les bénévoles et le chargé de mission de la LPO pendant tout l'hiver et ce jusqu'à la fin du printemps, pour être le plus réactif possible quant à l'installation du Faucon pèlerin et du Hibou Grand-duc à la fois sur la réserve et sur les rochers du Saussois afin d'implanter les dispositifs de protection.

De janvier à mai, au minimum douze passages ont été effectués par la LPO et des observateurs bénévoles afin de détecter la présence et des preuves de nidification du Faucon pèlerin et/ou du Grand duc

En parallèle, la LPO centralise l'ensemble de ces observations dans un petit rapport d'étude qu'elle remet au CENB notamment pour la réunion annuelle de la gestion du Faucon pèlerin et du Grand-duc qui n'a pas eu lieu cette année en raison de la pandémie. Une consultation par mail a été organisée à la place. Ainsi, la synthèse des résultats concernant le succès de reproduction vous sera présentée dans la fiche suivante IP4 : protection de la nidification du Faucon pèlerin.

Le détail des suivis est présenté dans le rapport de la LPO (cf. document de référence : BOUZENDORF F. & ROLLAND A. 2020)

**Prestataire :**  
LPO Yonne

**Suites à donner :**

Poursuivre le suivi des rapaces à enjeux pour assurer la quiétude nécessaire à leur protection et à la bonne reproduction.

**Documents de référence :**

BOUZENDORF F. & ROLLAND A. 2020. Suivi de la reproduction du Faucon pèlerin aux Rochers du Saussois et au Bois du Parc. LPO Yonne, 4 p.

**Objectif du plan de gestion :**

Poursuivre la prise en compte de la biodiversité rupestre de manière partenariale sur la vallée de l'Yonne.

**Contexte et justification de l'action :**

Cette action est totalement liée et dépendante de la précédente. Elle constitue la phase opérationnelle de protection liée au suivi de la reproduction. Elle consiste en la mise en place des dispositifs de protection et du lien avec les différents acteurs.

**Actions réalisées en 2020 et résultats :**La RN du Bois du Parc

Douze passages ont été effectués cette année. Comme les autres années, le secteur Condensateur et les secteurs adjacents ont été fermés préventivement (autour du 18 février) pour favoriser l'installation du couple sur son aire habituelle. Dès le 28 février, le couple est présent sur la falaise. Le 7 mars un accouplement est observé. Il y a du retard dans l'installation du couple et la ponte par rapport aux autres années. Au 17 avril, la femelle couve enfin. Le 5 mai un apport de proies est constaté, des jeunes fauconneaux sont certainement nés. Le 28 mai, 2 jeunes non volants et la femelle sont présents. On ne saura pas s'il y a eu d'autres jeunes volants. La reproduction est donc réussie pour la quatrième année consécutive (cf. tableau ci-dessous)



*Dispositif de protection à gauche et adulte de Faucon pèlerin (Foutel – CENB, 2015)*

Bilan de la reproduction du Faucon pèlerin concernant la durée du plan de gestion (2015-2019):

Tableau 1 : bilan synthétique de la reproduction du Faucon pèlerin (2015-2019)

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Aire de reproduction	secteur "Condensateur"	secteur "Condensateur"	secteur "Condensateur"	secteur "Condensateur"	secteur "Condensateur"	secteur "Condensateur"
Pose du dispositif de quiétude	20 février (nouveau dispositif, fermeture préventive)	29 février	21 février	23 février	18 février	18 février
Couvaison	08/03/2015	pas de couvaison	07/03/2017	05/03/2018	16/03/2019	17/04/2020
Nombre de jeunes à l'envol	3 jeunes à l'envol	0	4 jeunes à l'envol	4 jeunes à l'envol	4 jeunes à l'envol	2 jeunes à l'envol
Dépose du dispositif de protection	04/06/2015	20/05/2016	08/06/2017	12/06/2018	08/06/2019	05/06/2020

Les Rochers du Saussois et du Renard

Dix passages ont été effectués sur ces sites, désormais abandonnés par le Faucon pèlerin mais occupés par le Grand-duc d'Europe. Un adulte Faucon pèlerin est néanmoins observé sur la falaise le 22 janvier. Aux passages des 28 février et 7 mars, aucune observation sur la falaise et le Rocher du Renard, de même les 9 et 13 mars. Le 2 avril, un individu qui semble immature, chasse choucas et pigeons sur la falaise et l'ancienne aire. Le 17 avril et le 5 mai, il n'y a aucun contact. Lors des deux derniers passages des 12 mai et 20 juin, il n'y a aucun contact non plus et aucun indice ne montre de fréquentation régulière du Faucon pèlerin.

Le Saussois reste attractif pour le Faucon pèlerin mais c'est la 4<sup>e</sup> année de suite qu'il n'y a aucun couple pendant la période de reproduction et cela fait 9 ans qu'aucun jeune ne s'y est envolé.

Le Grand-duc d'Europe est sans doute la cause de l'absence du Faucon pèlerin. Plusieurs écoutes ont été positives en décembre, janvier et février mais aucun indice fort n'a été trouvé prouvant une reproduction de manière formelle.

<b>Partenaire :</b> FFME LPO Yonne OFB
---

**Suites à donner :**

Le Faucon pèlerin étant une espèce considérée 'en danger' sur la liste rouge régionale, il faudra continuer ce travail de suivi et de protection à la fois sur le site de la réserve naturelle et sur les sites à proximité tel que le Saussois et le Rocher du Renard au cours du prochain plan de gestion.

# OLT 5 : Optimiser la gestion de la réserve naturelle

CI 4

Entretien des outils et des équipements de la RN

## Objectif du plan de gestion :

Assurer la gestion courante de la réserve

## Contexte et justification de l'action :

Cette action est bien plus substantielle que le traditionnel nettoyage des panneaux, elle englobe également l'entretien autour des nouveaux supports pédagogiques, l'entretien du sentier et la maintenance de supports pédagogiques, des aménagements de sécurité et de signalisation. Cette action concerne également la pose de deux barrières limitant l'accès de véhicules motorisés sur le chemin rural qui traverse la réserve naturelle à la demande de la mairie de Mailly-le-Château et de riverains.

Les missions exercées dans le cadre de cette action sont indispensables sur la réserve naturelle, elle constitue une gestion courante nécessaire à la qualité et à la sécurité de l'accueil du public sur cet espace naturel protégé. Le temps alloué a été important cette année et supérieur à ce qui était prévu dans la programmation initiale.

## Actions réalisées en 2020 et résultats :

- Réimpression de deux visuels (pupitres) sur le sentier avec pose

En 2020, les visuels de 2 pupitres installés sur le sentier de découverte ont été changés, les anciens n'étant plus visibles. Il s'agit des pupitres traitant de la flore des pelouses calcaires et de la forêt.



*Les deux panneaux qui ont été remplacés*

- Réparation d'aménagement de sécurité -

Réparation d'actes de vandalisme ou d'usure de barrière de sécurité sur la zone exposée du sentier. La barrière a été remplacée très vite à la fin du premier confinement par deux techniciens de l'équipe travaux.



*Aménagement de sécurité détérioré et mode de réparation pour consolider un ebarrière de manière plus pérenne (J. Dandouau – CENB, 2020)*

Réalisations de trois panneaux entrées sites Cen pour rappeler la réglementation de la réserve naturelle à proximité et pose de trois panneaux réglementaires en limite de réserve naturelle

En 2020, nous avons conçu et fait réaliser des panneaux d'entrée de sites, servant à matérialiser l'entrée dans un site géré par le Conservatoire.

Concernant la réserve naturelle de Bois du parc, 3 panneaux d'entrées ont été prévus et réalisés spécifiquement en rajoutant la proximité de la réserve naturelle et la législation sur cet espace naturel protégé. Ces panneaux ont été posés aux trois entrées principales de la Réserve le long de la RD100.



*Pose de panneaux d'entrée de site. Il précise qu'on entre sur un site géré par le CenB et la présence de la réserve naturelle à quelque centaine de mètre.*

Les panneaux réglementaires ont été apposés sur les différents chemins en limite de réserve naturelle en limite est afin de rappeler la réglementation.



*pose des panneaux réglementaires aux limites de la Réserve*

- Pose de deux barrières sur le chemin rural pour éviter l'intrusion de véhicules motorisés dans la réserve naturelle

L'équipe du CEN est intervenue le 2 décembre pour poser deux barrières basses sur le chemin rural qui traverse la RN, afin d'empêcher les véhicules à moteur (notamment quads/ motos) d'emprunter cet accès et de faire mieux respecter la législation propre à cet espace naturel protégé.

Nous avons opté pour une implantation basse pour que ces dispositifs soient tout de même franchissables par les cavaliers.

La barrière Ouest sera en 2 parties les configurations de terrain ne permettant pas de mettre une lisse complète.



*Barrière en haut du chemin rural (le long de la D100)*



*Barrière en bas du chemin rural*

*Test de franchissement à cheval*

**Suites à donner :**

Le prochain plan de gestion sera doté d'une mesure entretien et gestion courante de la réserve naturelle qui englobera ce type d'actions.

**Objectif du plan de gestion :**

Mettre en place les outils nécessaires à l'évaluation de la gestion

**Contexte et justification de l'action :**

A la fin de la mise en œuvre d'un plan de gestion il est important de mettre en place un travail d'évaluation afin de mesurer les effets engendrés par la gestion de la réserve naturelle en recherchant si les moyens mis en œuvre produisent les résultats attendus au vu des responsabilités du site. Le travail d'évaluation permet de répondre à plusieurs types de préoccupations :

- Que s'est-il passé ?
- A-t-on bien fait ?
- Comment faire mieux ?

Ainsi, ce travail va directement servir à orienter la rédaction du 4ème plan de gestion.

**Actions réalisées en 2020 et résultats :**

L'année 2020 est l'année de finalisation du document et de l'évaluation quinquennale de la gestion et du plan de gestion de la réserve naturelle du Bois du Parc.

Le gestionnaire de la réserve naturelle, le CEN Bourgogne, a décidé d'externaliser cette évaluation par voie de prestation pour ne pas être juge et partie. De plus, un œil extérieur sur la gestion passée pendant ces 5 dernières années a une plus-value indéniable pour le gestionnaire.

Après une sélection partagée, c'est le bureau d'études *Acer Campestre* qui a été retenu pour répondre à l'étude, dont l'objet est le suivant :

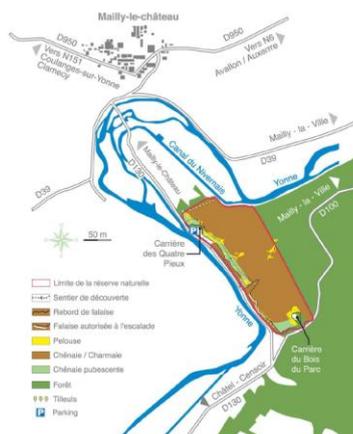
- évaluer l'arborescence et la pertinence du document cadre de gestion actuel;
- évaluer l'atteinte des objectifs opérationnels et leur contribution à atteindre les objectifs à long terme;
- évaluer la gestion administrative et financière;
- mesurer l'acceptation locale.

Un comité d'experts s'est réuni lors de la phase d'élaboration du document, 7 personnes du territoire (associatifs, élus, acteurs locaux, usagers) ont été rencontrés ou contactés par téléphone, un rapport d'étude de 50 pages a été réalisé.

De multiples échanges ont eu lieu entre le prestataire (le bureau d'étude *Acer campestre*), le CEN Bourgogne et la DREAL. **Un comité consultatif de gestion exceptionnel s'est déroulé le 1er octobre 2020** afin de présenter les grandes lignes et les conclusions du rapport d'étude (cf. Document de référence).



**Evaluation du 3ème plan de gestion 2015-2019 de la réserve naturelle nationale du Bois du Parc (Yonne)**



Présentation de l'évaluation lors du CCG exceptionnel

**Suites à donner :**

Cette étude sera l'une des pièces maîtresses pour la rédaction du 4<sup>ème</sup> plan de gestion.

**Documents de référence :**

MEYER D- *Acer campestre*, 2020. Evaluation du troisième plan de gestion 2015-2019 de la réserve naturelle nationale du Bois du Parc (Yonne). Acer Campestre. Commande : CEN Bourgogne et DREAL BFC. 50 p.

**Objectif du plan de gestion :**

Mettre en place les outils nécessaires à l'évaluation de la gestion

**Contexte et justification de l'action :**

La mesure IP19 consiste en la réécriture du nouveau plan de gestion, en se basant notamment sur les conclusions de l'évaluation de gestion et en suivant le nouveau guide de rédaction des plans de gestion (<http://ct88.espaces-naturels.fr/>).

**Actions réalisées en 2020 et résultats :**

Le document d'évaluation ayant été validé et finalisé en novembre 2020, il restait peu de temps pour commencer la rédaction du nouveau plan de gestion. Cependant, plusieurs chapitres avaient été rédigés au cours de l'année, et ainsi une quinzaine de jours ont été alloués pour commencer à rédiger ce nouveau document qui cadrera la gestion pour les 10 prochaines années.

Un temps conséquent a été pris pour remettre toutes les données sous le même format afin de pouvoir effectuer la bio-évaluation. Ainsi, la partie I : Diagnostic est en cours de finalisation.

La validation de l'évaluation de la gestion en CSRPN, le 18 mars, a permis d'avoir tous les éléments et les pistes pour la rédaction du plan de gestion qui sera finaliser fin 2021.



## Plan de gestion 2021-2030



Financeurs :



Auteurs :



*page de garde du 4ème Plan de gestion : 2021-2030*

**Suites à donner :**

Finaliser la rédaction du plan de gestion : 2021 -2030

**Document de référence :**

*A venir*

**Objectif du plan de gestion :**

Assurer la gestion courante de la réserve naturelle

**Contexte et justification de l'action :**

Cette action est également primordiale, elle a pour objet d'assurer la gestion et le fonctionnement administratif et financier de la Réserve Naturelle.

**Actions réalisées en 2020 et résultats :**

Cette mesure relève de la gestion courante de la réserve naturelle. Elle est assurée par l'organisme gestionnaire tout au long de l'année.

Elle consiste notamment à réaliser les demandes et les suivis des demandes de financements, le suivi des commandes et des prestations, le suivi des factures.

Elle comporte également les charges liées aux locaux de l'antenne 89 du CEN Bourgogne, les charges liés à la voiture et elle couvre également une partie des salaires non productifs d'encadrement et du service administratif.

**Suites à donner :**

Optimiser la gestion administrative.

# Récapitulatif de l'ensemble des actions et taux de réalisation de la programmation 2020

Intitulé des mesures	Détail de l'action dans le rapport d'activités	Taux de réalisation en 2019	Remarques
CI 1 : Finalisation de la valorisation pédagogique	Détaillée	Réalisé	Finalisation et pose des pupitres et des bacs à fossiles
MS 4 : Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux	Détaillée	Réalisé	
EI 6 : Construction et alimentation d'un tableau de bord de la gestion de la réserve naturelle (remplir le tableau de bord)	Non détaillée	Réalisé	Remplissage du tableau de bord du PG 3
MS 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la réserve naturelle	Détaillée	Réalisé	
MS5 : réunion du comité de gestion	Non détaillée	Réalisé	Le comité consultatif de gestion n' a pas pu se tenir comme à l'habitude, cependant, un CCG exceptionnel s'est tenu le 1 er octobre pour présenter l'évaluation.
EI18 : Evaluation quinquennale du troisième plan de gestion	Détaillée	Réalisé	
EI19 : début de rédaction du nouveau plan de gestion	Détaillée	Réalisé	
CS 11 : suivis des rapaces de falaises	Détaillée	Réalisé	
IP4 : protection de la nidification des rapaces	Détaillée	Réalisé	
CI 4 : entretien des outils et des équipements de la réserve	Détaillée	Réalisé	
MS 1: Intégration du géotope icaunais au sein du réseau des sites géologiques remarquables français	Non détaillée	Réalisé	Participation aux commissions du patrimoine géologique de RNF, production d'une plaquette argumentaire sur le patrimoine géologique
IP 3 : entretien des mosaïques de pelouses par débroussaillage	Détaillée	Réalisé	
CS 6 : Suivis des travaux d'entretien	Non détaillée	Réalisé	Le suivi a été réalisé comme toutes les années et les tendances suivent le bilan effectué en 2019
CS 2 : Inventaires et évaluation de l'intégrité écologique des habitats forestiers par les diptères syrphidés	Détaillée	Réalisé	
CC 2 : Conception et édition de la lettre annuelle écho des coraux	Non détaillée	Réalisé	L'écho des coraux a été publié et distribué dans les quatre communes les plus proches de la RNN. Les thématiques abordées ont été un retour sur les 40 ans de la réserve naturelle de Bois du Parc, l'étude au sujet des syrphes, et l'évaluation
CC4 : réédition de la plaquette de présentation de la RNN	Non détaillée	Réalisé	5000 plaquettes de présentation de la réserve naturelle ont été réimprimées et 2000 exemplaires en anglais afin de reconstituer les stocks
CS 24 : suivi météorologiques	Non détaillée	Réalisé	Pas prévu dans la programmation, mais plusieurs actions de maintenance ont été réalisées sur la station météo, problèmes techniques et problèmes d'habanage
CS 7 : suivis des lépidoptères rhopalocères	Non détaillée	Réalisé	Le suivi a été réalisé comme tous les ans depuis 5 ans. L'outil d'analyse de RNF étant en refonte complète l'analyse des données n'a pas pu être effectué cette année

CS10 : suivi de la fréquentation des usagers et des riverains	<b>Détaillée</b>	<b>Réalisé</b>	
SP1 : surveillance de la réserve naturelle	<b>Non détaillée</b>	<b>Réalisé</b>	7 infractions ont été constatées sur la réserve naturelle l'année dernière ce qui est la norme, les infractions vont de la cueillette de champignons, d'Aspergette à des traces de feux et des dépôts d'ordures : Pneus ne limite de site)
PA 1 : Réalisation d'animations et des visites guidées : 40 de la réserve naturelle sur le thème : "La culture dans le nature, la nature dans la culture"	<b>Détaillée</b>	<b>Réalisé</b>	

## **Moyens humains et financier**

## Rapport humain et financier 2020

Précision	Total temps passé (en jours)	engagement réalisé	coût prévisionnel	Taux de réalisation
MS 4 : Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux ; fer de lance du projet de maison éclusière	4,10	1 614,09 €	1 165,25 €	139%
EI 6 : Construction et alimentation d'un tableau de bord de la gestion de la réserve naturelle (remplir le tableau de bord)	0,90	334,78 €	374,25 €	89%
MS 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la réserve naturelle	27,69	15 688,31 €	15 483,14 €	101%
Frais de Gestion de la RNN BDP	0,00	2 299,29 €	2 223,84 €	103%
MS5 : réunion du comité de gestion	8,97	3 369,55 €	4 457,15 €	76%
MS 1: Intégration du géotope icaunais au sein du réseau des sites géologiques remarquables français : participation à la commission géol de RNF et du congrès RNF	4,74	1 769,57 €	2 496,25 €	71%
EI18 : Evaluation quinquennale du troisième plan de gestion	7,69	3 056,26 €	2 612,40 €	117%
EI18 : Evaluation quinquennale du troisième plan de gestion (prestataire)	0,00	14 190,00 €		
EI 19 : début de rédaction du nouveau plan de gestion	21,05	9 013,29 €	12 490,65 €	72%
CS 11 : suivi rapaces : refaire commande LPO	0,77	2 908,30 €	2 687,12 €	108%
IP4 : protection de la nidification des rapaces	7,31	2 777,43 €	2 789,75 €	100%
CI 4 : entretien des outils et des équipements de la réserve : entretien de la carrière des quatre pieux pour visibilité+sentier pédestre +pose de 2 barrières piétons aux extrémités du chemin rurale	5,37	4 018,80 €	3 760,28 €	107%
IP 3 : entretien des mosaïques de pelouses par débroussaillage	14,83	7 090,21 €	5 270,39 €	135%
CS 2: inventaire et évaluation de l'intégrité écologique des habitatsforestier par les syrphes	4,23	6 519,28 €	8 292,00 €	79%
CS 8 : suivi du liseron des Monts cantabriques	3,85	1 456,35 €	1 561,88 €	93%
CS 7 : Suivis des lépidoptères rhopalocères	7,95	3 090,88 €	3 291,50 €	94%
CS 6 : Suivis des travaux d'entretien	2,18	846,33 €	791,00 €	107%
CI 1 : Finalisation de la valorisation pédagogique (boîtes à fossiles+pupitres)	14,10	6 479,88 €	4 603,13 €	141%
CI 4 : entretien des outils et des équipements de la RN (réimpression de 2 visuels sur le sentier de découverte)	2,56	1 526,57 €	2 176,85 €	70%

CI 4 : entretien des outils et des équipements de la RN (Impression 3 panneaux réglementation et limite RN (PAO faite en 2019))	1.09	1 167,81 €	1 005,24 €	116%
CI 4 : entretien des outils et des équipements de la RN (conception, impression et pose de 3 panneaux "site Cen" annonçant une réserve)	2.43	1 211,96 €	2 969,14 €	41%
CC 4 : réédition de la plaquette de présentation de la RNN (5000 ex fr et 2000 anglais)	2,05	1 509,91 €	1 933,50 €	78%
CC 2 : Conception et édition de la lettre annuelle écho des coraux	6,15	2 370,13 €	3 530,34 €	67%
CC 1 : réédition d'une plaquette d'information et de valorisation des géotopes de la Vallée de l'Yonne (version française en 2000 ex et anglaise 1000)	4.41	1 792,58 €	1 955,24 €	92%
PA1 : réalisation d'animation et visite guidé	4.49	1 653,75 €	3 502,63 €	47%
SP 1 : Surveillance de la réserve naturelle : pas possible de faire commissionnement cette année, mais prévoir dans prochain PG	1.54	789,92 €	2 083,75 €	38%
<b>TOTAUX</b>	<b>168.56</b>	<b>98 545,22 €</b>	<b>93 506,67 €</b>	<b>105%</b>

*ETP : équivalent temps pleins*

## Budget prévisionnel 2021

Code Analytique	Précision	Total Jours Générales	Total Charges Salariales (en €)	Total Charges salariales hors administratif (en €)	Cout total action (en €)
RBP1CS11XX	CS 11 : suivi rapace	1	329,60	290,86	2887,28
RBP1CS01XX	2ème passage du protocole du suivi dendrométrique des réserves forestières	43,1	11420,37	9750,33	17466,07
RBP1CS08XX	CS 8 : suivi de Stipa gallica	6	1715,75	1483,26	2341,79
RBP1CS07XX	CS 7 : Suivis des lépidoptères rhopalocères	10	3296,03	2908,55	4784,76
RBP1CS06XX	CS 6 : Suivis des travaux d'entretien	3	988,81	872,57	1252,33
RBP1CS02XX	Analyse des autres groupes entomologiques liés aux campagnes de tentes malaises	2	659,21	581,71	5564,55
RBP1SP01XX	SP 1 : Surveillance de la réserve naturelle	1	329,60	290,86	417,53
RBP1MS05XX	MS5 : réunion du comité de gestion et rédaction du RA 2021	8	2636,83	2326,84	3143,46
RBP1MS01XX	MS 1: Intégration du géotope icaunais au sein du réseau des sites géologiques remarquables français	5	1648,02	1454,28	2531,38

RBP1EI19XX	EI 19 : finalisation de la rédaction du nouveau plan de gestion (2021-2030)	30	11269,85	10107,40	13335,03
RBP1MS04XX	MS 4 : Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux	4	1318,41	1163,42	1549,11
RBP1IP04XX	IP4 : protection de la nidification des rapaces	6	1977,62	1745,13	2323,66
RBP1IP03XX	IP 3 : entretien des mosaïques de pelouses par débroussaillage	16,5	4505,33	3865,99	7256,93
RBP1CI04XX	CI 4 : entretien des outils et des équipements de la réserve	4,5	1080,80	906,43	1730,33
RBP1MS6XXX	MS 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la réserve naturelle	6	3833,89	3601,40	17199,24
	MS 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la réserve naturelle	14	7210,68	6668,21	8018,10
RBP1PA01XX	PA1 : réalisation d'animation et visite guidé	19,5	6154,09	5398,50	10598,70
		<b>179,6</b>	<b>60374,90243</b>	<b>53415,7464</b>	<b>102400,2451</b>

## Liste des productions écrites en 2020

CUCHERAT X., GUILLER, A. 2021. Étude taxonomique du Maillotin de Bourgogne *Truncatellina arcyensis* Klemm, 1943. Rapport d'étude. Arion.idé/CEN Bourgogne. 10 p

GENS H., DECOIN R. & TISSOT B., 2021. Diagnostic écologique de la Réserve naturelle nationale du Bois du Parc (Mailly-le-Château - 89) par la méthode « Syrph the Net », Rapport d'étude, Les amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Labergement Sainte Marie, France, 23 p. et annexes.

MEYER D- *Acer campestre*, 2020. Evaluation du troisième plan de gestion 2015-2019 de la réserve naturelle nationale du Bois du Parc (Yonne). Acer Campestre. Commande : CEN Bourgogne et DREAL BFC. 50 p.

# ANNEXES

ANNEXE 1 : Décret du 25 août 2020 relatif au déclassement des parcelles relevant du domaine public fluvial sur le territoire de Mailly-le-Château

ANNEXE 2 : rapport 2020 de la fréquentation de la RNN du Bois du Parc

# ANNEXE 1

## Décrets, arrêtés, circulaires

### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Arrêté du 25 août 2020 portant déclassement de parcelles relevant du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France (VNF) sur le territoire de la commune de Mailly-le-Château (Yonne)

NOR : TRET2022097A

La ministre de la transition écologique,  
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 2141-1 ;  
Vu le code des transports, notamment son article L. 4316-2 ;  
Vu l'estimation des services fiscaux du 11 octobre 2019 ;  
Vu le rapport d'inutilité de la responsable adjointe de l'unité territoriale d'itinéraire Nivernais-Yonne de la direction territoriale Centre-Bourgogne de Voies navigables de France du 27 septembre 2018 ;  
Vu l'avis du directeur du développement de Voies navigables de France du 20 janvier 2020,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Sont déclarées inutiles pour le service de la navigation et déclassées du domaine public les parcelles situées sur la commune de Mailly-le-Château, cadastrées section B n° 1704 et n° 1705, d'une superficie respective de 700 m<sup>2</sup> et 529 m<sup>2</sup> environ, ainsi que les biens immobiliers qu'elles supportent ; tels que figurant en couleur verte sur le plan annexé au présent arrêté (\*).

**Art. 2.** – Les biens mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> sont remis à la direction de l'immobilier de l'Etat.  
Conformément à l'article L. 4316-2 du code des transports susvisé, le produit de la vente est acquis à Voies navigables de France.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 août 2020.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le sous-directeur du développement  
et de la gestion des réseaux ferroviaires  
et des voies navigables,*  
B. DICIANI

---

(\*) Ce plan peut être consulté à la direction territoriale Centre-Bourgogne de Voies navigables de France, chemin Jacques-de-Baerze, 21062 Dijon.

# ANNEXE 2



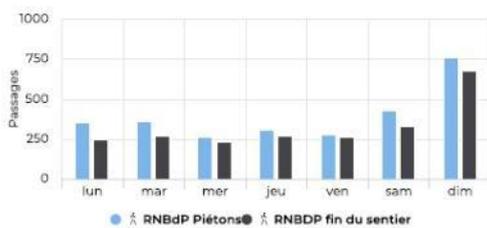
## CenB - Fréquentation RNN Bois du Parc

Grégory Aubert

### Chiffres clés

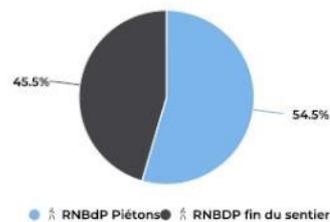
1 janvier 2020 → 31 décembre 2020

#### Profil



#### Répartition

07/01/2021



#### Année dernière 18h/24

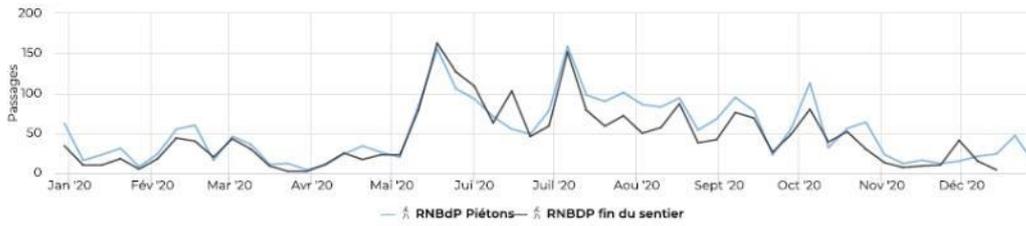
Total

**5 033**

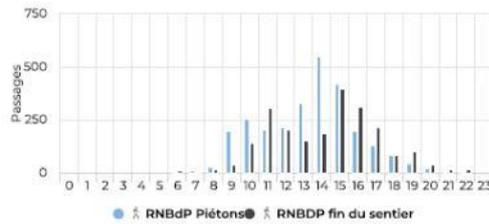
## Chiffres clés

1 janvier 2020 → 31 décembre 2020

### Série temporelle



### Profil



www.eco-compteur.com

CenB - Fréquentation RNN Bois du Parc

2

## Chiffres clés

1 janvier 2020 → 31 décembre 2020

### Résumé des chiffres clés

Site	Total		Moyenne		Comptage de pointe		Période de pointe	
RNBdP Piétons	2 744	▲ 1860,0%	7	▲ 1350,7%	59	▲ 247,1%	dim, 24 mai 2020	dim, 29 déc. 2019
RNBdP fin du sentier	2 289	▼ -1,9%	7	▲ 2,3%	68	▼ -28,4%	dim, 24 mai 2020	lun, 20 mai 2019

comparé à 02/01/2019 → 02/01/2020



www.eco-compteur.com

CenB - Fréquentation RNN Bois du Parc

3

## Chiffres clés

1 janvier 2020 → 31 décembre 2020

### Série temporelle

Temps	RNBdP RNBdP Piétons	RNBdP fin du sentier RNBdP fin du sentier
janvier 2020	137	76
février 2020	152	120
mars 2020	113	88
avril 2020	81	67
mai 2020	382	402
juin 2020	277	327
juillet 2020	494	400
août 2020	353	250
septembre 2020	255	211
octobre 2020	315	247
novembre 2020	71	62
décembre 2020	114	39

Affichage 1 à 12 sur 12 entrées



www.eco-compteur.com

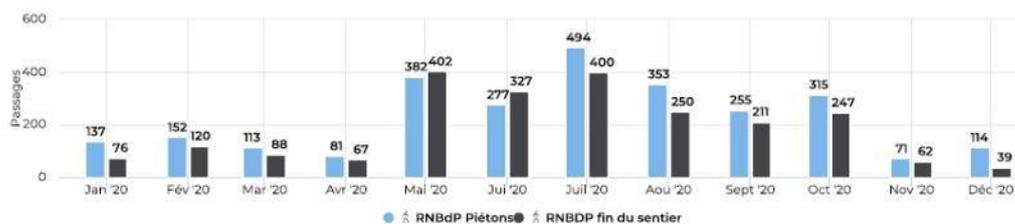
CenB - Fréquentation RNN Bois du Parc

4

## Chiffres clés

1 janvier 2020 → 31 décembre 2020

### Série temporelle



www.eco-compteur.com

CenB - Fréquentation RNN Bois du Parc

5

**GESTIONNAIRE :**

Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

**Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc**

9bis rue de l'Hôpital  
89200 AVALLON

Tél. : 03.45.02.75.84

Courriel : reservenaturelle-boisduparc@orange.fr



Réserve Naturelle  
**BOIS DU PARC**

**AVEC LE SOUTIEN FINANCIER :**

